



Département de la Drôme
Arrondissement de Nyons
COMMUNE DE VALAURIE

Procès-verbal du conseil municipal du 5 juin 2026

Prochain conseil 30 juin 2026 à 19h

Séance du 5 juin 2026

Date de la convocation : 27/05/2026

Nombre de membres en exercice : 15

L'an deux mille vingt-six le cinq du mois de juin à 19 heures,

le Conseil Municipal de la commune de Valaurie, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Mr Alex FROMENT, maire.

Présents : Alex FROMENT, Jessica LANTHEAUME, Josyane MAZON, Daniel PIFFARD, Sabine PROTHON, Michelle RIEU, Bastien ROZEL, Amanda CHABOT, Stéphane VALENTIN, Damien LEONARD

Absents excusés : Laure NICOLAÏ donne pouvoir à Jessica LANTHEAUME, Romain TOURREL donne pouvoir à Damien LEONARD, Brandon BLACHERE donne pouvoir à Alex FROMENT

Absents : Pierre MOURGUES, Chloé BONNARD

Bastien ROZEL a été élu secrétaire

Ordre du jour :

Délibérations :

- Désignation des délégués et suppléants pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre.
- Demande de subvention amendes de police



➤ **DELIBERATIONS**

- ✓ Désignation des délégués et suppléants pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre :

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de Valaurie sera le suivant :

- 3 délégués à élire
- 3 suppléants à élire

L'assemblée élit pour secrétaire de séance Monsieur Bastien ROZEL.

Composition du bureau électoral :

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM./Mmes Josyane MAZON, Daniel PIFFARD, Jessica LANTHEAUME, Amanda CHABOT.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection des délégués et des suppléants :

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral, il est procédé au vote.

Résultat du scrutin :

Après rappel de l'objet de la séance, après enregistrement des candidatures,

- Délégué 1 : PIFFARD Daniel 13 voix
- Délégué 2 : MAZON Josyane 13 voix
- Délégué 3 : FROMENT Alex 13 voix

- Suppléant 1 : PROTHON Sabine
- Suppléant 2 : LEONARD Damien
- Suppléant 3 : BLACHERE Brandon

Abstention : / Contre : / Pour : 13

- ✓ Equiperment de sécurité routière – Demande de subvention amendes de police :

Pour améliorer la sécurité de l'équipe technique communale et la visibilité auprès des automobilistes lorsque les agents travaillent sur les voies communales et départementales de la commune, le maire propose à l'assemblée d'équiper un véhicule du service technique d'équipements de sécurité et l'achat de panneaux de signalisation de chantier.

Le maire présente des devis d'un montant total de 1 213,50 € HT. Une attribution du fonds des amendes de police est possible par le Département de la Drôme.



Département de la Drôme
Arrondissement de Nyons
COMMUNE DE VALAURIE

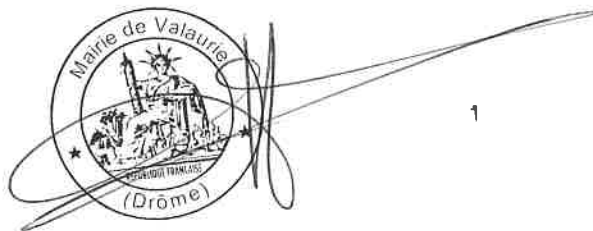
Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve les devis présentés d'un montant total de 1 213,50 € HT et sollicite la subvention correspondante au conseil départemental de la Drôme.

Abstention : / Contre : / Pour : 13

Bastien ROZEL
Secrétaire de séance



Alex FROMENT
Maire



1



